

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2019

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 1955)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 575

présenté par
M. Pierre-Henri Dumont

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et demie. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec ce système, nous perdons une demi-heure de débat par jour.